

LA FILIERE FRANCE

2. CHAMPIONNAT DE FRANCE AVENIRS

« TROPHEE MONIQUE PETIS »

- * Ce Championnat est réservée aux patineurs âgés de moins de 10 ans (au 1^{er} juillet précédant la compétition).
- * Médaille exigée : **Préliminaire.**
- Seront sélectionnés aux championnats de France Avenirs :
 - **Les 24 premières filles**, et ex æquo si nécessaire, du classement Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.
 - **Les 12 premiers garçons**, et ex æquo si nécessaire, du classement Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons **après accord du club concerné.**

2.1 - PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle **ISU 520**

Durée : 3'00 (+/-10 s)

L'exécution de ce programme doit refléter une certaine qualité de l'apprentissage des fondamentaux propres à la technique du patinage artistique en général et à la glisse en particulier. Son format est un programme de patinage libre dont le contenu technique se **décompose obligatoirement et exclusivement de la manière suivante :**

MESSIEURS

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de **cinq éléments sauts*** dont l'un doit être de type axel. Il peut y avoir jusqu'à **deux combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.**
- Une pirouette horizontale (5 tours en position horizontale, **variation possible**)
- Une pirouette assise changée de pied assise ou une pirouette horizontale changée de pied horizontale (4 tours + 4 tours, **variation possible**)
- Une pirouette **combinée avec ou sans changement de pied** (minimum huit tours).
- Au maximum deux suites de pas de nature différente **ou une suite de pas et une séquence de spirales.**

* Attention un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme

DAMES

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de cinq éléments sauts* dont l'un doit être de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à deux combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- Une pirouette horizontale (5 tours en position horizontale, variation possible)
- Une pirouette assise changée de pied assise ou une pirouette horizontale changée de pied horizontale (4 tours + 4 tours, variation possible)
- Une pirouette combinée avec ou sans changement de pied (minimum huit tours).
- Une suite de pas
- Une séquence de spirales

* Attention un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme

REMARQUES

Dans les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

DEDUCTIONS

0,50 par chute